

Santé maternelle à Kérouané : entre avancées officielles et réalités du terrain

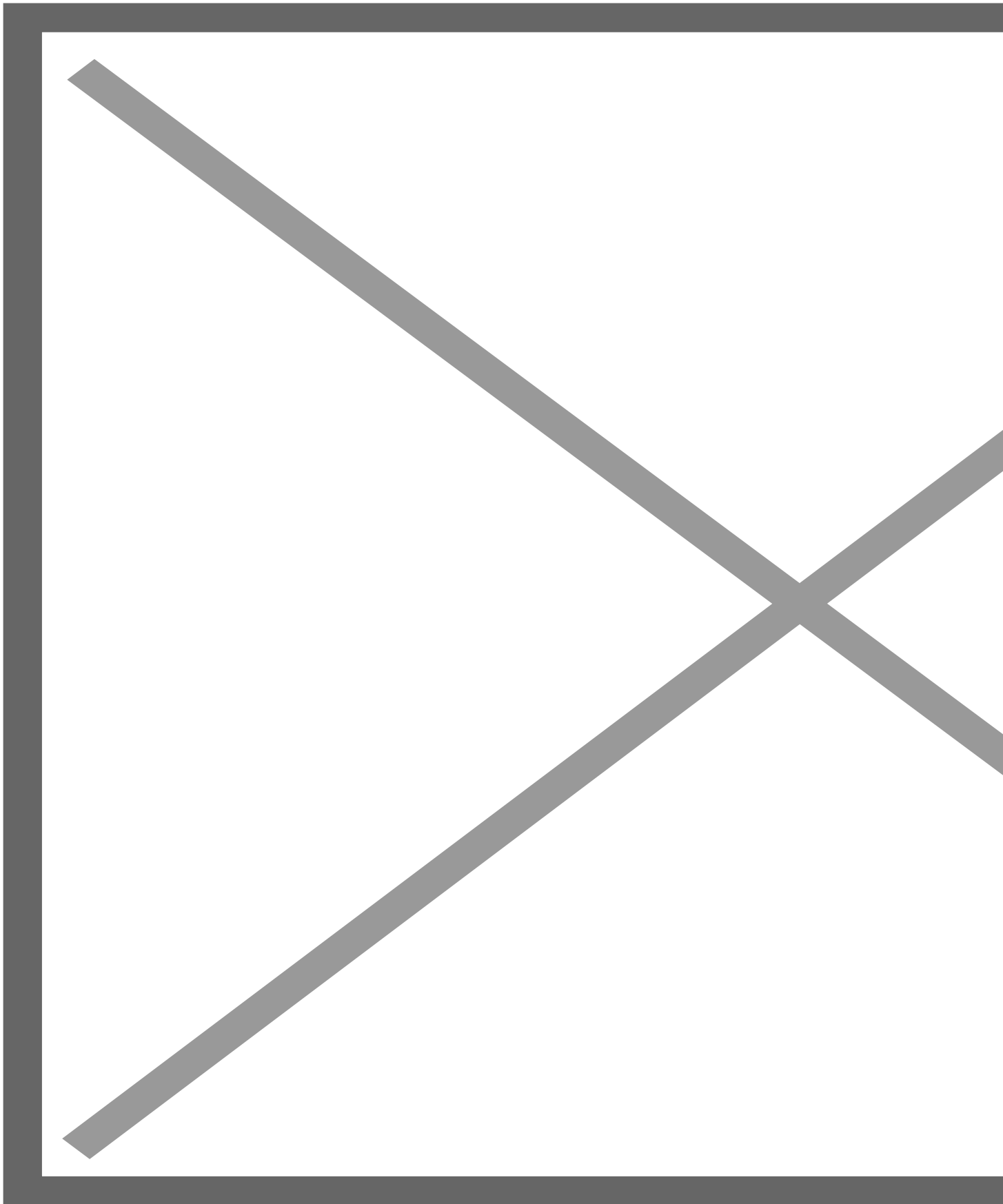
25 novembre 2025 à 16h 13 - [ALPHA OUMAR BALDÉ](#)

La Guinée a enregistré ces dernières années des avancées notables dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile. Les structures sanitaires disposent progressivement davantage de moyens, et les autorités affirment travailler à l'amélioration continue des services. Mais, dans certaines zones reculées du pays, l'accès à ces soins gratuits demeure difficile pour de nombreuses femmes.

À Kérouané, dans la commune urbaine, l'hôpital préfectoral et l'unique centre de santé public de la ville doivent répondre aux besoins des patients, entraînant régulièrement de longues files d'attente lors des jours de forte affluence.

Située à plus de 700 kilomètres de Conakry, Kérouané relève de la région administrative de Kankan. En 2016, sa population était estimée à 221 961 habitants. La préfecture figure parmi les zones associées à un vaste projet de développement évoqué par les autorités de la transition, mais l'accès y reste ardu. La route Kankan-Kérouané, plusieurs fois annoncée, demeure en mauvais état. Dans le centre-ville, la poussière, les flaques d'eau et les bâtiments vétustes témoignent du peu de changements structurels observés ces dernières décennies. Les problèmes sanitaires y restent également d'actualité.

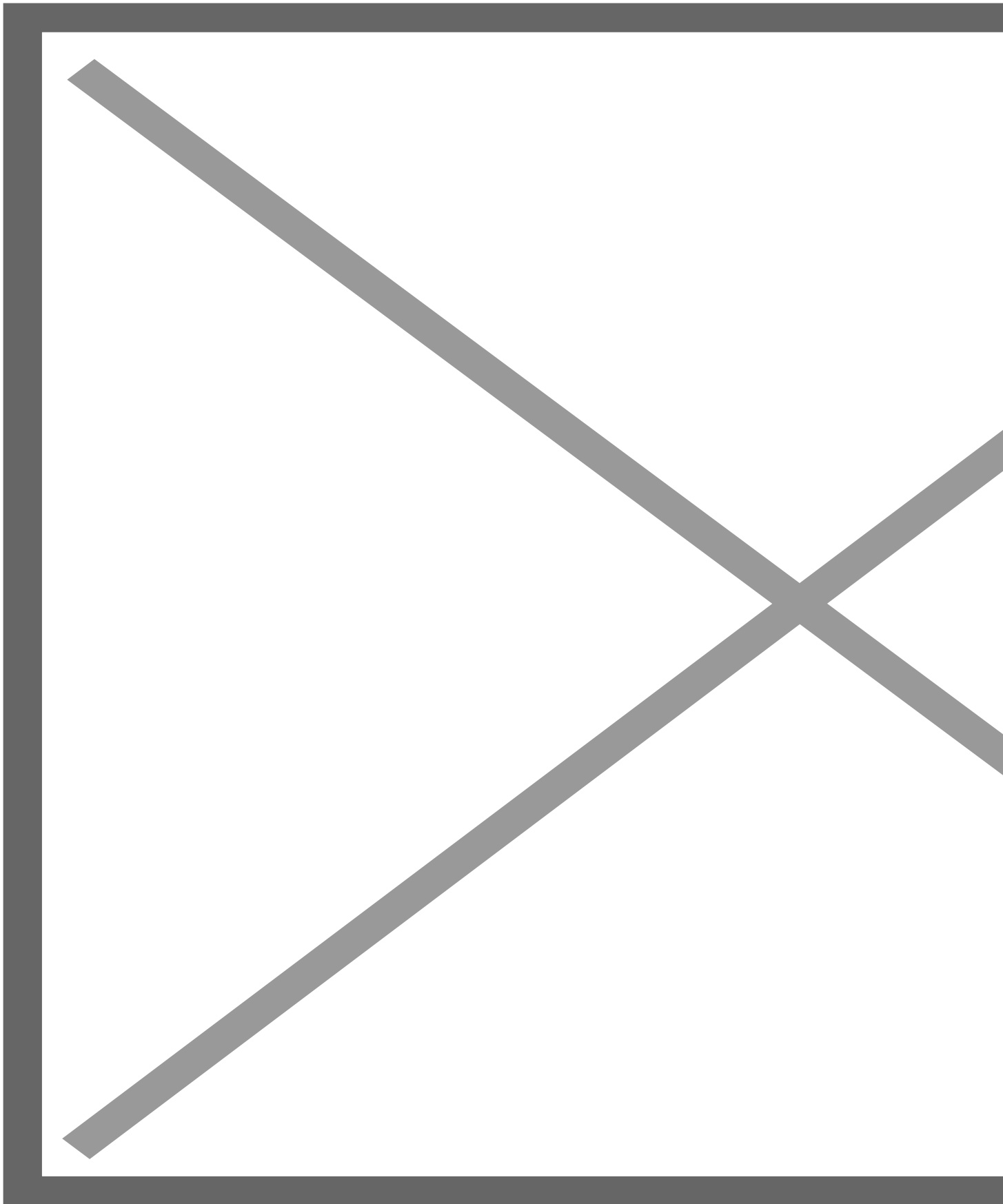
Concernant la santé des femmes, un paquet intégré est en place assure le directeur préfectoral de la santé. « *Beaucoup d'efforts ont été faits pour non seulement la référence des cas ne pouvant pas être pris en charge ici mais aussi pour ceux qui peuvent être traités ici. Les intrants nécessaires pour éviter le décès d'une femme lors de l'accouchement sont mis à la disposition des agents. Quand nous parlons par exemple de la prévention de la transmission mère et enfant du VIH/SIDA, les intrants n'ont jamais fait défaut et on parle maintenant de la rupture. Des progrès sont aussi faits dans la lutte contre la stigmatisation des mères séropositives. Nous disons juste que la question de promotion de la santé maternelle est une réalité chez nous et cela se confirme par l'utilisation des services par les populations au niveau des douze centres de santé, le centre de santé amélioré de Banankoro et l'hôpital préfectoral* », a indiqué Dr Abdoulaye Diakité.



Mais sur le terrain, des cas de ruptures d'intrants sont signalés. C'est le constat fait auprès d'une responsable dans une structure sanitaire locale. « *On n'a pas de problèmes avec les femmes qui quittent les villages et*

celles de la ville. Elles sont bien accueillies. Mais nous sommes confrontées à des cas de ruptures d'intrants au niveau de la Consultation Pré-Natale. Nous manquons parfois de carnets, de fiches et de tests de dépistage... Ce qui entrave la réalisation des tests de dépistage du VIH. Il y a une insuffisance de personnel, car beaucoup de ceux qui travaillent dans ce pavillon sont des stagiaires », déplore Nanténin Kéita, responsable de la CPN au centre de santé urbain de Kérouané.

Dans le cadre du respect des droits des patients, notamment le respect de la gratuité de la CPN dans des formations sanitaires du pays, les acteurs de la société civile locale se mobilisent. Djibril Kanté travaille au sein de l'Observatoire citoyen pour l'accès aux services de santé (OCASS) depuis plusieurs années dans la préfecture. Selon cet activiste, des avancées sont certes notables, mais les objectifs sont loin d'être atteints. « *Nous menons généralement les activités en collaboration avec les responsables sanitaires de la localité, comme la DPS (Direction préfectorale de la santé), l'hôpital et le centre de santé urbain. Car, les couches que nous accompagnons sont orientées, traitées dans ces structures de santé. En ce qui concerne la prise en charge des femmes enceintes, nous constatons une légère amélioration. Il y a certains produits et services qui sont gratuits et d'autres censés l'être qui sont malheureusement payants. Des patientes nous rapportent beaucoup de cas pareils », a-t-il confié.*



La réalité du terrain confirme ces témoignages. Le jour de notre passage, Mariam, venue pour une consultation prénatale, explique avoir payé 5 000 francs guinéens pour un service pourtant gratuit. Elle dit ne

pas connaître l'agent qui lui a réclamé ce montant, avant de refuser de poursuivre l'entretien quand elle a compris qu'elle était interrogée dans le cadre d'un reportage.

Michel Yaradouno